



CHAMBRE FRANÇAISE
DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE
DU MAROC

RENCONTRE D'AFFAIRES DANS LA FILIERE SANTÉ

Venez à la rencontre de vos futurs clients
et partenaires !

*Du 29 juin au 1 juillet 2021
à Casablanca*

EN PARTENARIAT AVEC



Agence de Développement Économique

RENCONTRE D'AFFAIRES DANS LA FILIERE SANTÉ

Après deux éditions réussies du Colloque Santé France-Maroc, la Chambre Française de Commerce et d'Industrie du Maroc (CFCIM) lance une rencontre d'affaires dans le secteur de la santé au Maroc

Cet évènement a pour objectif de mettre en exergue les nombreuses opportunités d'affaires que recèle le marché marocain de la santé.

Il est également l'occasion de présenter et de valoriser le savoir-faire français.



CHIFFRES CLÉS DU SECTEUR



Indicateurs

- **0,676 d'IDH** (indicateur de développement humain), 7ème d'Afrique
- **5,5 Mds d'euros** dépensés pour la santé par les marocains
- **66 % de la population** marocaine disposent d'une couverture médicale de base (AMO 31 %, RAMED 35 %) avec un objectif de 90% a l'horizon 2021

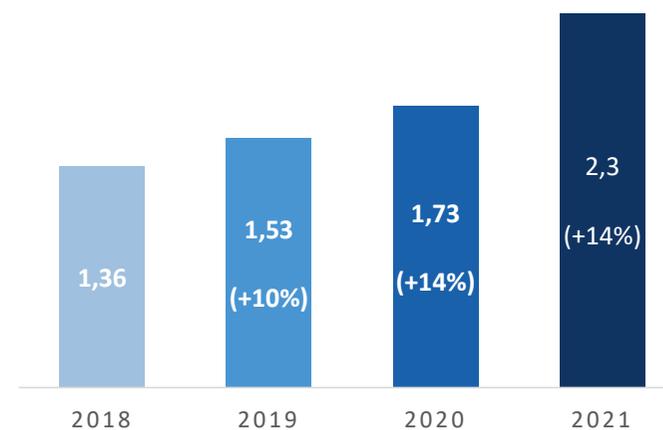


Infrastructures sanitaire et personnel médical

- **149 hôpitaux** dont 5 CHU pour 22 838 lits
- **359 cliniques privées** pour 9 719 lits
- **11 576 cabinets** de consultation et 3 121 cabinets dentaires
- **7,1 médecins** pour 10 000 habitants

UN BUDGET DE LA SANTÉ EN CONSTANTE AUGMENTATION

En Mds €



LE PLAN SANTÉ 2025

Le plan santé 2025 s'articule autour de 3 principaux axes :



Renforcement des programmes nationaux de santé et de lutte contre les maladies



Amélioration de la gouvernance et optimisation de l'allocation et de l'utilisation des ressources



Organisation et développement de l'offre de soins en vue d'améliorer l'accès aux services de santé

Les 3 piliers du Plan Santé 2025 ont été déclinés en 25 axes, eux-mêmes déclinés en 125 actions parmi lesquelles :

- Promouvoir la prise des RDV à distance dans les établissements de soins
- Accélérer la mise en œuvre du Plan national « Santé et Handicap »
- Développer des services e-santé
- Renforcer le plan national de prévention et de contrôle du cancer
- Lancer la « Chaîne santé publique » numérique via Internet
- Créer le Data Center du Ministère de la santé
- Renforcer la communication en matière d'éducation sanitaire
- Mettre à niveau les hôpitaux et les services de psychiatrie intégrés existants
- Promouvoir la télémédecine





Saisissez les opportunités réelles qu'offre le secteur

Développement de l'offre de soins

- Possibilité d'investissements dans les partenariats publics/privés (Ex: cliniques)
- Construction et rénovation d'hôpitaux et mise à niveau des services d'urgences (1,5 Mds d'euros vont être investis pour la construction de 3 CHU et de 7 Centres Hospitaliers Régionaux et de Proximité)
- Les besoins en dispositifs médicaux, il s'agit d'un marché d'importation à 90%
- Besoins en formation : Avec 7,1 médecins pour 10 000 habitants, le Maroc accuse un déficit de 97 161 personnes dans le secteur de la santé, dont 32 387 médecins et 64 774 infirmiers et techniciens.

Amélioration de la gouvernance

- Conseils en santé : développement des besoins en raison des réformes initiées dans le cadre du plan santé 2025 (décentralisation, régionalisation, création de nouvelles entités publiques de santé, achats de matériel, gouvernance...etc).
- Digitalisation : Accompagnement dans la digitalisation des données santé (instances gouvernementales, assureurs, payeurs etc.), équipements de téléconsultation, valise de télémédecine (tablette Android, smartphone, matériel audio/vidéo, etc.)

Renforcement des programmes nationaux de santé

- Plan national de prévention et de contrôle du Cancer
- Programmes de lutte contre MNT
- Programme de prévention et de contrôle des maladies cardiovasculaires
- Programme national de lutte contre l'insuffisance rénale chronique (IRC)
- Plan national de promotion du don et de greffe d'organes et de tissus humains
- Programmes pour les maladies rares, inflammatoires et les maladies respiratoires chroniques, etc.



POURQUOI PARTICIPER ?

S'informer sur l'actualité de la filière

- Participer à la réunion d'information organisée par la CFCIM en présence d'un public de choix,
- Présenter votre offre à des décideurs publics et privés (fédérations, donneurs d'ordres, importateurs, distributeurs...),
- S'informer sur l'actualité du secteur de la santé au Maroc, découvrir les besoins du secteur et identifier ses opportunités,
- Gagner en visibilité en rencontrant de nouveaux partenaires et clients,
- Affirmer votre présence et vous faire connaître.

Faciliter votre prospection

- Accéder à My CFCIM, une plateforme de networking en ligne,
- Faciliter votre prospection par des programmes de rendez-vous personnalisés avec des acheteurs, des donneurs d'ordres, des distributeurs/agents...,
- Initier des courants d'affaires en rencontrant de nouveaux partenaires locaux.

Qui sommes-nous ?

La CFCIM a pour mission d'accompagner et de conseiller les sociétés françaises et marocaines. Elle a développé un ensemble de prestations visant à apporter à ses membres les meilleures solutions liées au conseil et au développement des affaires. Elle propose également des solutions adaptées en matière de formation grâce à son Campus et met à disposition des entreprises des formules locatives innovantes au travers de ses 4 parcs industriels.

La CFCIM est membre de la Team France Export en tant que représentant unique du service public Business France au Maroc. A ce titre, la CFCIM travaille conjointement avec le Service Economique de l'Ambassade de France, les CCEF et l'ensemble des CCI et organismes publics français.



4 000 entreprises
adhérentes



3 900 entreprises
accompagnées en
2019

90

événements
organisés par an

NOTRE OFFRE

Descriptif de l'offre*	Tarif
<ul style="list-style-type: none">• Participation à la réunion d'information marché• Programme de rendez-vous B to B qualifiés	2 000 EUR

Pour confirmer votre inscription et procéder au paiement, veuillez remplir ce [formulaire](#).

Date limite d'inscription : 28 mai 2021

** Notre offre ne comprend pas le voyage et l'hébergement, nous serons en mesure de vous communiquer des hôtels à tarifs négociés si vous le souhaitez.*

Bulletin d'inscription

(à remplir en majuscules et à envoyer par fax ou par e-mail)

Raison Sociale :

Adresse :

.....

Ville :

Représentant de l'entreprise

Nom/Prénom :

Fonction :

GSM :

E-mail :

Bon pour accord le / / 2021

Signature et cachet obligatoires

Conditions de vente

- La CFCIM s'engage à mettre en œuvre tous les moyens nécessaires à la réalisation de la prestation. Les résultats dépendent de l'intérêt des prospects pour l'offre présentée, sous réserve de la disponibilité de l'information. En aucun cas, la CFCIM ne saurait être responsable des dommages indirects tels que : perte d'un marché, préjudice commercial, trouble commercial quelconque.
- Le paiement d'un acompte de 50 % est demandé à la commande, et les 50 % restants à la livraison de la prestation.
- Dans le cas où l'entreprise cliente dispose de contacts ou d'une représentation au Maroc, il est impératif de le préciser dès le départ, en indiquant si ces contacts peuvent être approchés dans le cadre de la prestation.
- Toute modification, en cours de prestation, devra être signalée par écrit et pourra éventuellement donner lieu à un nouveau bon de commande, qui remplacera le précédent.
- Les résultats de la prestation sont la propriété exclusive du client. Il est toutefois expressément rappelé que la CFCIM reste propriétaire des données, des connaissances, du savoir-faire et des méthodologies qu'elle détient ou avait obtenus avant le début de la prestation.
- « La CFCIM traite de données personnelles aux fins d'évaluations de vos attentes quant à la prestation demandée. Les destinataires des données vous concernant sont uniquement les collaborateurs de la CFCIM et éventuellement les organismes démarchés.
- Conformément à la loi n°09-08, vous pouvez accéder aux informations vous concernant, les rectifier ou les supprimer, par courrier au service Responsable conformité, à l'adresse suivante : Direction général de la CFCIM, 15 avenue Mers Sultan – 20130 Casablanca (Seules les demandes signées, accompagnées de la photocopie d'une pièce d'identité, seront traitées).
- L'entreprise cliente autorise la CFCIM à transmettre tout ou partie des éléments de cette prestation à Business France afin de permettre à l'Agence d'assurer un suivi adéquat dans le cas ou elle souhaiterait aborder d'autres marchés.
- L'entreprise cliente autorise la CFCIM à transmettre tout ou partie des éléments de cette prestation à Business France afin de permettre à l'Agence d'assurer un suivi adéquat dans le cas ou elle souhaiterait aborder d'autres marchés.

Je reconnais avoir lu et accepté les conditions générales de vente de la CFCIM accessibles à l'adresse :
[www.cfcim.org/fileadmin/template/maroc/documents/Conditions generales et particulieres de vente BF.pdf](http://www.cfcim.org/fileadmin/template/maroc/documents/Conditions_generales_et_particulieres_de_vente_BF.pdf)

et m'engage à les respecter sans réserve.



Quels sont les dispositifs de financements et d'accompagnement à l'export ?

Nombreuses sont les solutions d'aide à l'exportation destinées aux entreprises qui souhaitent développer leur activité à l'international :

- **BPI France Export** : Bpifrance, Coface et Business France ont noué un partenariat et créé le label « Bpifrance Export » qui permet à des entreprises sélectionnées de bénéficier d'un accompagnement personnalisé à l'international et d'une offre de financement adaptée.

bpifrance

[Cliquez ici pour découvrir les solutions de financements et d'accompagnement de bpifrance](#)



- Les aides régionales :

Les régions proposent également plusieurs aides à l'export pour inciter les entreprises à se développer à l'international (subventions, accompagnement...)



[Cliquez ici pour découvrir les solutions d'aides aux salons et à la prospection internationale proposées par la région Normandie](#)



[Cliquez ici pour découvrir les solutions d'aides aux salons et à la prospection internationale proposées par la région Bretagne](#)



[Cliquez ici pour découvrir les solutions d'aides aux salons et à la prospection internationale proposées par la région Auvergne-Rhône-Alpes](#)



[Cliquez ici pour découvrir les solutions d'aides aux salons et à la prospection internationale proposées par la région Pays de la Loire](#)



[Cliquez ici pour découvrir les solutions d'aides aux salons et à la prospection internationale proposées par la région Hauts-de-France](#)

Chèque Relance Export

Vous êtes autoentrepreneur, une TPE, PME ou ETI française ?

Bénéficiez d'une aide financière pour vos projets à l'export !



Le chèque Relance Export est un dispositif d'aide publique qui permet de prendre en charge, sous conditions, une partie du montant de vos prestations export !

Rendez-vous sur le site de la Team France Export pour faire la demande d'une prise en charge sur :

- Nos **prestations individuelles** (étude de marché, test sur offre, mission de prospection...)
- Nos **prestations collectives** (mission collective, participation à un pavillon France sur un salon...)

12 https://www.economie.gouv.fr/files/files/directions_services/plan-de-relance/Guide-mesures-relance-exportations.pdf)

Vos contacts privilégiés

Khadija EL IDRISSE

Responsable des missions collectives et individuelles

TEAM FRANCE EXPORT

Tél. : +212 (0) 5 22 43 96 06

E-mail : kelidrissi@cfcim.org

Adresse : 15 avenue Mers Sultan

20130 Casablanca - Maroc

Nadia DAHBI

Chargée de Missions – Filière Santé, Art de vivre

TEAM FRANCE EXPORT

Tél. : +212 (0) 5 22 43 96 07

E-mail : ndahbi@cfcim.org

Adresse : 15 avenue Mers Sultan

20130 Casablanca - Maroc



bpifrance



CFCIM – 15, avenue Mers
Sultan – Casablanca

Tél. : 00 212 5 22 20 90 90

Email : cfcim@cfcim.org

www.cfcim.org

